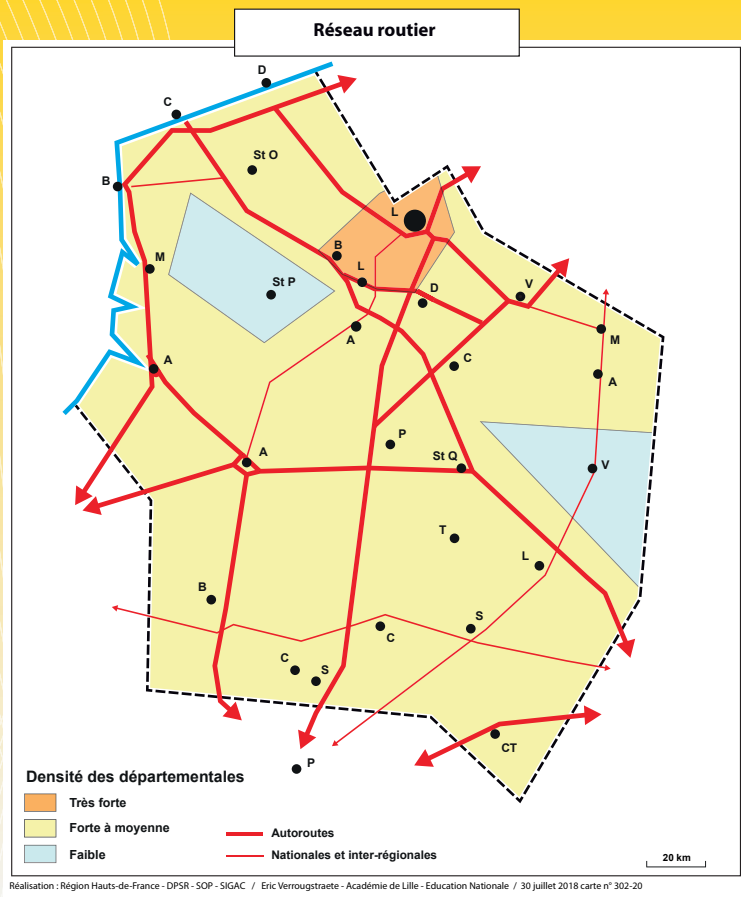


# Les enjeux du réseau routier entre flux internationaux et aménagement du territoire

« L'automobile du XXI<sup>e</sup> siècle sera plus "partageuse", mieux intégrée dans l'espace public urbain où elle formera avec d'autres modes de transport (collectifs, doux, etc.) des compositions intermodales et des hybridations transmodales innovantes. »  
Georges Amar, *Le Monde*, 24 septembre 2012



Les principaux axes routiers et autoroutiers reprennent des routes historiques Nord-Sud. C'est un réseau de densités variables. L'A1 est l'autoroute la plus fréquentée de France. Elle relie Paris et l'Europe du Nord (Paris-Lille-Anvers). Autour des métropoles Paris et Lille, ce réseau connaît des congestions quotidiennes.

Le réseau autoroutier a été complété pour desservir le Tunnel sous la Manche et l'ensemble de la façade littorale, ainsi que l'est de la France (Calais-Laon-Reims) et la Normandie (Amiens-Rouen et Abbeville-Rouen).

Deux parties rurales de la région sont faiblement desservies (Haut-Artois à l'ouest et Thiérache à l'est).

## Chiffres clés

**114 heures** : temps passé par un automobiliste dans les embouteillages en métropole lilloise en 2018

**1 177 km** d'autoroutes représentant 10,7 % du réseau français pour 5,8 % du territoire national

**60 000 véhicules/jour** en moyenne sur l'A1 (dont 23 % de poids-lourds); **120 000 véh./jour** sur le tronçon Arras-Lille

**3,6 millions** de poids-lourds ont traversé en 2018 la Manche à Calais (ferry et tunnel)

**Autopartage** : service de mise à disposition de véhicules pour une courte durée également connu sous le nom de voiture en libre-service.

**Covoiturage** : utilisation d'un véhicule par un conducteur non professionnel et un ou plusieurs passager(s) dans le but d'effectuer un trajet en commun.

**Logistique urbaine** : ensemble des actions permettant d'acheminer dans les meilleures conditions les flux de marchandises qui entrent, sortent et circulent dans la ville.

**Mobilité** : ensemble des actions qui concourent au déplacement des personnes et des objets matériels. Elle englobe les systèmes techniques de transport, les usages et les finalités de déplacement.

**Transport à la demande (TAD)** : système de transport fonctionnant sur appel préalable d'un ou plusieurs clients et dont les jours de fonctionnement, les horaires de desserte et/ou les lieux de destination sont fixés à l'avance.



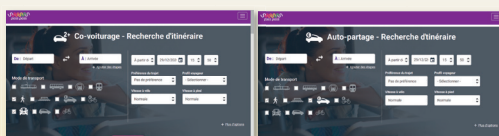
Congestion de l'autoroute A1 près de Lille (Nord) 1



Logistique urbaine à Lille (Nord) 2



Transport à la demande (TAD), Faverolles (Aisne) 3



Aire de covoiturage, Lillers (Pas-de-Calais) 4

Station d'autopartage, Arras (Pas-de-Calais) 5